
PANORAMA DE PRESSE MOSELLE ET MADON

17 FEVRIER > 02 MARS 2026

SOMMAIRE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MOSELLE ET MADON

(3 articles)



vendredi 20 février
2026

Un apéro littéraire sous le signe de l'amour à la médiathèque (213 mots)

L'apéro littéraire, organisé par la Filoche dans les locaux de la médiathèque de Richardménil, s'est récemment tenu autour du thème de circonstance :...

Page 5



mardi 24 février
2026

Emploi, action sociale : Irène Grosjean oriente les usagers (345 mots)

Irène Grosjean, 45 ans, mère de deux enfants, est aux manettes de l'accueil du LEMM (Lien en Moselle et Madon) depuis septembre dernier. « J'aime mon...

Page 6



dimanche 1 mars
2026

Le compostage bien compris sur les trois sites de la commune (144 mots)

Régulièrement, une poignée de bénévoles s'attelle à la nécessaire tâche du transfert du compost, sur les trois sites mis en place par la commune (Bois...

Page 7

COMMUNES MOSELLE ET MADON

(9 articles)



mardi 17 février
2026

L'ouverture du Zublin au public, un événement très attendu (439 mots)

Ancien centre de stockage et de tri du minerai de fer, les wagons en portaient pour acheminer leur chargement à l'usine sidérurgique par le chemin de...

Page 9



jeudi 19 février
2026

Le conseil municipal vote le budget primitif (139 mots)

Le conseil municipal de Flavigny-sur-Moselle vient de se réunir ; voici les principales délibérations de cette séance. Il a choisi d'adopter le budget...

Page 10



vendredi 20 février
2026

Végétalisation : un nouveau paysage pour la place Charles-de-Gaulle (409 mots)

Alors que les récentes conditions météorologiques ont perturbé le chantier conduit par l'entreprise Eurovia, les fortes pluies ont finalement permis...

Page 11



samedi 21 février
2026

Conseil municipal : des finances solides et des projets confirmés (353 mots)

Réuni en séance publique, le conseil municipal de Neuves-Maisons a examiné plusieurs délibérations majeures, à commencer par le rapport budgétaire...

Page 12



dimanche 22 février
2026

Lotissement, cessions de terrains et chats errants au menu du conseil (405 mots)

Les principales délibérations évoquées lors du dernier conseil municipal de cette mandature ont toutes été approuvées. Déclassement/désaffectation du...

Page 13



dimanche 22 février
2026

Périscolaire, carrière Nextone et finances au menu du conseil (193 mots)

Lors de la dernière réunion de conseil, deux personnes extérieures sont intervenues en ouverture de séance. Le nouveau directeur du périscolaire...

Page 14



lundi 23 février
2026

Débat relancé sur la réouverture de la ligne de fret Toul-Neuves-Maisons (423 mots)

La présentation du budget 2026, à l'ordre du jour du dernier conseil municipal, a été reportée en raison de la prise de fonction récente de la...

Page 15



mardi 24 février
2026

Rue Aristide-Briand : une entrée de ville repensée (361 mots)

Elle n'était pas prévue dans le plan de transformation de Neuves-Maisons. Mais la requalification de la rue Aristide-Briand, l'une des plus empruntées...

Page 16



vendredi 27 février
2026

La cour de l'école en cours de renaturation (206 mots)

La renaturation de la cour de récréation de l'école a commencé par la création d'îlots de fraîcheur végétalisés. Après avoir supprimé 165m² de bitume...

Page 17

ACTUALITÉS DIVERSES

(1 article)



samedi 28 février
2026

Radio Déclic a 40 ans : « un pas reste à franchir, concrétiser une émission » (380 mots)

Vous venez de tenir l'AG de l'ACT Radio Déclic, qu'est-ce que l'ACT ? « L'ACT, c'est l'association de la communication en terres de Lorraine qui a...

Page 19

COMMUNAUTÉ DE
COMMUNES MOSELLE
ET MADON



DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—RICHARDMÉNIL

Un apéro littéraire sous le signe de l'amour à la médiathèque

L'apéro littéraire, organisé par la Filoche dans les locaux de la médiathèque de Richardménil, s'est récemment tenu autour du thème de circonstance : « Et l'amour dans tout ça ? »

La Filoche, réseau des médiathèques de la communauté de communes Moselle et Madon (CCMM), propose trois cycles culturels par an au sein de ses six médiathèques, qui totalisent 70 000 ouvrages. Le dynamisme du site de Richardménil est important, un groupe de lecteurs se réunit depuis plusieurs années.

Échanges autour d'ouvrages

Dominique, bénévole, a souligné l'esprit de la rencontre : « il s'agit de découvrir la lecture autrement, d'explorer de nouveaux genres, et d'oser l'originalité, la découverte, et faire découvrir des œuvres qui se distinguent en sortant des chemins classiques ».

Une dizaine de participants ont échangé autour d'ouvrages en lien avec le thème, parmi lesquels *Le Palais des orties*, *Scandale* et *Corps impatients*. La soirée s'est déroulée selon le principe de l'auberge espagnole.

La médiathèque, ouverte aux lecteurs des communes voisines, a fixé son prochain rendez-vous au 7 avril, sur le thème « Voyager pour le printemps ». ■



Chacun(e) a pu défendre son livre coup de cœur avec passion lors de cet apéro littéraire. Photo Michel Carnet





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—MOSELLE ET MADON

Emploi, action sociale : Irène Grosjean oriente les usagers

Irène Grosjean, 45 ans, mère de deux enfants, est aux manettes de l'accueil du LEMM (Lien en Moselle et Madon) depuis septembre dernier. « J'aime mon travail, je me sens bien dans cette équipe », confie-t-elle. Domiciliée dans le Saintois, elle y pratique la marche et adore cuisiner pour ceux qu'elle aime.

Après une enfance à Pierre-la-Treiche, elle a passé un BEP compta-secrétariat et enchaîné différents emplois qui lui ont permis de se forger une expérience variée au contact du public. D'abord agente d'accueil pour deux foyers de la mairie de Villers, elle a ensuite travaillé en Belgique puis au Luxembourg : « Il faut faire ce qui plaît, on n'a qu'une vie ! »

De retour en Meurthe-et-Moselle, elle a été embauchée à la chambre des métiers de Laxou, où elle aidait les artisans à mettre en route leurs activités,

avant de conclure par un passage chez Enedis.

Son rôle à l'accueil du LEMM est complexe. Il s'agit d'orienter les usagers vers l'une des trois structures qu'il abrite : l'espace emploi, la mission locale et le centre intercommunal d'action sociale. « Ça implique de comprendre le fonctionnement de chacune, d'orienter vers le bon service et d'être capable de donner les premiers renseignements. Les habitants ne savent pas forcément à qui s'adresser. Ils peuvent venir pour la mutuelle, pour du conseil numérique, des factures de crèche, de la recherche d'emploi ou de formation ; des jeunes veulent s'inscrire au BAFA territoire... » précise Sophie Le Bihan, directrice de l'espace emploi.

Pas évident au début, mais aujourd'hui Irène maîtrise et apprécie la diversité des cas et des usagers, qui fait la richesse de ce poste. Les personnes en

situation de précarité la touchent particulièrement. « On est là pour les aider, trouver une solution. On n'est pas à Nancy-centre, il y a ici un esprit de famille et de communauté. »

Son rêve : stabiliser son emploi et être titularisée. Elle n'a qu'un seul regret : « Ne pas l'avoir trouvé bien avant ! » ■



Irène Grosjean : « J'aime pouvoir aider les gens. » Photo Françoise Holweck





DU PAYS DU SEL AU SAINTOIS—RICHARDMÉNIL

Le compostage bien compris sur les trois sites de la commune

Régulièrement, une poignée de bénévoles s'attelle à la nécessaire tâche du transfert du compost, sur les trois sites mis en place par la commune (Bois impérial, la Sablière, chemin blanc derrière la MTL). Ce travail consiste à transférer les matières sèches dans un bac de dépôt, puis dans un bac de maturation jusqu'à obtention d'un compost définitif et de qualité, mis alors à disposition des habitants, via la communauté de communes Moselle et Madon.

Tout en se félicitant de voir que les bacs mis en place sont correctement utilisés, les bénévoles rappellent qu'il est toutefois plus judicieux de ne pas y

mettre les noyaux (fruits, avocats) et de bien découper les pelures d'agrumes afin de favoriser la décomposition. ■



Quelques bénévoles convaincus des bienfaits du compostage.
Photo M. C.



COMMUNES MOSELLE ET MADON



DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—NEUVES-MAISONS

L'ouverture du Zublin au public, un événement très attendu

Pour compléter la visite guidée de la mine du Val de Fer, il ne manquait que l'ouverture du Zublin au public : c'est chose faite au 16 février.

Ancien centre de stockage et de tri du minerai de fer, les wagons en partaient pour acheminer leur chargement à l'usine sidérurgique par le chemin de fer du Coucou. Entrer dans le Zublin, c'est entrer dans le monde du fer. On y voit encore les tapis roulants, les escaliers, l'emplacement des élévateurs avec de grandes baies ouvertes sur la vallée, et l'une des fosses emplies du minerai extrait pendant les derniers jours de la mine, fin 1968.

Une maquette de l'ensemble du site industriel et minier en 1930, chef-d'œuvre du mineur André Collot, permet d'en comprendre toute l'architecture et le fonctionnement. Électrifiée par les bénévoles de l'Agence du patrimoine et de la culture industriels (APCI), elle trône au centre de la vaste halle.

Une hausse probable du nombre de visiteurs

D'importants travaux ont été effectués pour permettre l'accès du bâtiment au public. Le 19 octobre 2022, la réception

des gros travaux d'infrastructure, financés en grande partie par l'établissement foncier public du Grand Est (environ 2 millions d'euros), marque une étape décisive. Mais il restait encore à assurer la sécurité des visiteurs : c'est la communauté de communes qui a pris en charge cette dernière phase pour un montant d'environ 60 000 €. Escalier, issue de secours, mise aux normes PMR, éclairage de sécurité sont dorénavant conformes.

« Nous avons eu 10 200 visiteurs payants en 2025, avec la seule visite guidée de la mine. Nous pouvons nous attendre à une augmentation de ce chiffre avec celle du Zublin. A celle-ci peut s'ajouter la visite du parc industriel de la sidérurgie, libre grâce à des QR codes à flasher sur smartphone », précise Jean-Paul Vincelin, président de l'APCI. Aurélia, assistante de direction de l'association, vient d'achever de former les deux guides du Zublin. « En 2026, on propose des billets séparés parce que

des gens ont déjà vu la mine ou ne peuvent pas y entrer. »

Grand anniversaire

Le Zublin est inscrit aux monuments historiques depuis 1993. C'était l'une des batailles de Joëlle Raoult et de son atelier mémoire ouvrière. Aujourd'hui, c'est au patrimoine immatériel de l'UNESCO que l'APCI veut porter les métiers de mineurs et le savoir-faire des sidérurgistes.

Et dans l'immédiat, elle fêtera cette année les 140 ans de la ligne du Coucou. ■



L'équipe de l'APCI qui œuvre pour la pérennisation du site minier et industriel du Val de Fer, dans la halle du Zublin. Son président Jean-Paul Vincelin présente fièrement les clefs du bâtiment. Photo Françoise Holweck





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—FLAVIGNY-SUR-MOSELLE

Le conseil municipal vote le budget primitif

Le conseil municipal de Flavigny-sur-Moselle vient de se réunir ; voici les principales délibérations de cette séance. Il a choisi d'adopter le budget primitif 2026 avant les prochaines élections, afin de permettre à la future équipe de s'installer sans contrainte.

Fiscalité

Concernant la fiscalité, les taux votés en 2025 sont maintenus, tout comme les taux des taxes

directes. Le produit attendu de cette fiscalité est de 731 416 euros, complété par la compensation de la communauté de communes Moselle et Madon (CCMM) de 291 421 euros.

Vote du budget primitif 2026

En section de fonctionnement, il s'élève à 1 370 000 euros, en

section d'investissement à 340 000 euros.

Subventions

50 % des subventions aux associations, resto loisirs sont attribués. Une subvention de 5 000 euros est versée au centre communal d'action sociale (CCAS), ceci dans l'attente de l'attribution définitive du futur nouveau conseil. ■





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—MARON

Végétalisation : un nouveau paysage pour la place Charles-de-Gaulle

Malgré des conditions météorologiques défavorables ayant compliqué le chantier, les plantations de la place Charles-de-Gaulle ont pu être engagées. Pensé sur le long terme, le projet de végétalisation privilégie les essences locales et vise à créer une continuité paysagère tout en favorisant la biodiversité.

A lors que les récentes conditions météorologiques ont perturbé le chantier conduit par l'entreprise Eurovia, les fortes pluies ont finalement permis d'engager les plantations sur la place Charles-de-Gaulle.

Dans le cadre de la requalification de la place, le bureau d'études a confié la végétalisation à un paysagiste. Celui-ci a d'abord réalisé un inventaire précis de la flore locale. L'objectif : préserver l'identité naturelle du site en privilégiant les essences déjà présentes.

Jean-René Guittienne, adjoint au maire, a supervisé le choix et l'implantation des arbres. Deux espèces non locales ont été retenues : trois ginkgos, présentés comme symboles de paix et d'espoir, ainsi qu'un liquidambar au feuillage rouge pourpre.

Des arbres de haute tige, qui ne feront pas l'objet de taille, ont été plantés. Ils sont complétés par des cépées — saules

et aulnes —, des sorbiers des oiseleurs et des plantes couvrantes destinées à favoriser la biodiversité.

Plusieurs secteurs concernés

La végétation retenue assurera la continuité de la piste cyclable existante, créant un corridor écologique. Un massif remplacera les anciens prunus le long de la route départementale 92 (RD 92). Un autre sera aménagé au centre de la place.

Devant l'école, le traitement paysager sera renforcé. Le sapin récemment planté a vocation à devenir le futur sapin de Noël. Des néfliers et des érables champêtres longeront le mur en limite des propriétés privées. Côté parking Moselle, les murs de soutènement seront progressivement masqués par des plantes couvrantes et des arbustes plantés en bouquet. Un grand bac végétalisé sera installé le long du mur haut de l'école.

Se projeter à long terme

La conception du projet impose d'anticiper l'évolution des plantations. Les arbres doivent disposer d'un espace suffisant pour atteindre leur taille adulte. L'objectif est d'éviter toute intervention ultérieure liée à un manque d'anticipation. « Le temps végétal n'est pas celui de l'immédiateté moderne, il faut savoir être patient », rappelle Jean-René Guittienne. ■



La municipalité souhaite créer une place végétalisée vivante qui soit dans la continuité de l'existant naturel en répondant à différents enjeux : créer un cœur de village favorisant les lieux de rencontres tout en offrant espace de parking et zones de passage. Photo Corinne Garcia





PAYS DU SEL ET DU VERMOIS—NEUVES-MAISONS

Conseil municipal : des finances solides et des projets confirmés

Réuni en séance publique, le conseil municipal a examiné le rapport budgétaire 2025 avant le vote du budget primitif 2026 prévu en mars. La collectivité affiche une situation stable et confirme la poursuite de ses projets.

Réuni en séance publique, le conseil municipal de Neuves-Maisons a examiné plusieurs délibérations majeures, à commencer par le rapport budgétaire 2025, présenté en amont du vote du budget primitif 2026 prévu au mois de mars.

Le document fait apparaître une situation financière stable, marquée par un excédent de 1 200 000 €. Les résultats traduisent une gestion maîtrisée des finances communales et un niveau d'endettement contenu.

Ces bons indicateurs permettent d'envisager l'avenir avec sérénité. Les établissements bancaires se déclarent disposés à accompagner la collectivité en cas de recours à l'emprunt pour financer de futurs investissements. La commune poursuit parallèlement ses recherches de subventions afin de renforcer ses capacités d'action.

Cette stabilité financière garantit le maintien des opéra-

tions engagées : nouvelle cantine, soutien aux associations locales, valorisation du patrimoine communal, entre autres priorités.

Cessions de parcelles et partenariats financiers

L'ensemble des autres points inscrits à l'ordre du jour a été adopté à l'unanimité. Parmi eux, le conseil a notamment validé la cession de parcelles situées sentier de Bure, représentant environ 1 300 m², pour un montant de 99 000 €.

Concernant les travaux d'aménagement de la rue Aristide-Briand, le rétrécissement de la chaussée a conduit à la signature d'une convention avec le Département. Celle-ci prévoit une participation financière de 4 007 €.

Dans le cadre de la manifestation Octobre rose, la commune reversera l'intégralité des dons collectés, soit 3 950 €, à l'Institut de cancérologie de Lorraine (ICL), confirmant son

engagement en faveur de la lutte contre le cancer.

Enfin, le budget prévisionnel du centre culturel Jean-L'Hôte a été présenté. Évalué à un moment total de 442 900 € en section de fonctionnement, il permettra de solliciter des cofinancements auprès de l'État, de la Région Grand Est, du Département et d'autres partenaires institutionnels. ■



La commune va reverser l'intégralité des dons collectés lors de la manifestation d'Octobre Rose, soit 3 950 euros, à l'Institut de cancérologie de Lorraine. Photo Françoise Holweck





Lotissement, cessions de terrains et chats errants au menu du conseil

Lors du dernier conseil municipal, les élus ont validé plusieurs décisions, dont la création d'un lotissement communal avec budget annexe, des cessions de terrains et le déclassement d'une parcelle. Ils ont également approuvé un nouveau contrat d'assurance pour le personnel et une convention pour encadrer la gestion des chats errants.

Les principales délibérations évoquées lors du dernier conseil municipal de cette mandature ont toutes été approuvées.

Déclassement/désaffectation du terrain Pitoy

La commune souhaitant vendre le terrain (cadastré M 562), il est décidé de constater sa désaffectation effective, de le déclasser et de l'intégrer dans le domaine privé.

Création d'un budget annexe pour la création d'un lotissement communal (zone 1AU)

La commune va acquérir cette année plusieurs parcelles de l'ancien projet « ZAC des Hauts-de-Moselle » rachetées à l'Établissement public foncier de Grand Est (EPFGE). Pour pallier le manque de logements, il a été décidé de créer un lotissement en aménageant et viabilisant des lots pour les revendre, sur une surface de 1

ha 71 a 8 ca. Pour cela, la réglementation prévoit la création d'un budget annexe de lotissement par la collectivité.

Contrat d'assurance des risques statutaires du personnel

Les élus décident de donner mandat au centre de gestion de la Fonction publique territoriale de Meurthe-et-Moselle pour mener une procédure de mise en concurrence conformément au Code de la commande publique.

Nouvelle délibération de cession de terrains (partage entre deux riverains)

Le conseil municipal décide de vendre à M. et Mme Rongvaux, les parcelles cadastrées L 1362-L 1363-L 1366 pour une superficie de 33 m² et à M. et Mme Zeybek, les parcelles cadastrées L 1362-L 1363 pour une superficie de 25 m² au prix de 86 € le m².

Gestion de chats errants

L'association « Les chats de Chali » ayant dénoncé la convention avec la commune, une nouvelle convention avec l'association « Les sentinelles des chats bossés » est approuvée. Une trentaine de félins a été recensée sur le territoire. Pour leur conférer le statut de « chats libres », il sera opportun de faire appel à la Fondation Brigitte-Bardot et à la fondation « 30 Millions d'amis » afin de partager les frais de stérilisation et d'identification, sur la base de 80 € pour une femelle et de 60 € pour un mâle. ■



Le chemin du champ Voitel le long duquel le lotissement sera édifié.
Photo Françoise Holweck





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—BAINVILLE-SUR-MADON

Périscolaire, carrière Nextone et finances au menu du conseil

Lors de la dernière réunion de conseil, deux personnes extérieures sont intervenues en ouverture de séance.

Le nouveau directeur du périscolaire Olivier Keller a présenté son programme aux élus.

Il a annoncé la mise en place d'un centre de loisirs les deux premières semaines de juillet ainsi que des projets intergénérationnels avec le centre Jacques-Parisot et les anim's ados de la communauté de

communes. Il prévoit également des rencontres régulières avec les parents autour d'un café.

Puis les représentants de la carrière Nextone ont présenté les résultats de l'enquête publique qui a permis des avancées majeures, notamment sur la réduction des impacts des tirs de mines avec de nouvelles méthodes et la réimplantation d'une pelouse calcaire après exploitation du site.

Le conseil a ensuite validé les délibérations suivantes : renouvellement du contrat risques statutaires des employés, futurs travaux sylvicoles pour un coût de 2 480 €, effacement d'une dette de 65 €, modifications du SIVU.

Le conseil vote à la majorité l'aide de 0,30€ par habitant soit 438€ pour la contribution mutualisée d'aide à l'hébergement des locaux des associations caritatives sur le territoire de la CCMM. ■





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—MARON

Débat relancé sur la réouverture de la ligne de fret Toul-Neuves-Maisons

Le conseil municipal a reporté la présentation du budget 2026. Les élus ont rejeté la réactivation d'une ligne ferroviaire estimée à 500 millions d'euros, sur fond de débat sur le fret. Plusieurs autres délibérations financières et patrimoniales ont également été adoptées.

La présentation du budget 2026, à l'ordre du jour du dernier conseil municipal, a été reportée en raison de la prise de fonction récente de la nouvelle secrétaire.

Délibération sur la restauration de la ligne ferroviaire Toul/Neuves-Maisons

L'État encourage la création de Serm (services express régionaux métropolitains) pour développer une offre multimodale en périphérie. Dans le Grand Est, deux projets sont portés : un à Strasbourg et l'autre sur l'axe Lorraine - Luxembourg.

La stratégie prévoit de réserver le sillon mosellan aux voyageurs et de reporter le fret vers l'ouest, avec la réactivation de la ligne 039 000 entre Neuves-Maisons et Toul.

La réouverture est estimée à 500 M€, un coût qui interroge alors que l'entretien de la section Neuves-Maisons - Rosières-aux-Salines reste difficile. La SNCF et la Dreal (directions régionales de l'environnement et de l'aménagement et du logement) envisagent aussi de reporter le fret de l'aciérie de

Neuves-Maisons et de la cimenterie Vicat sur la ligne 040 000 Neuves-Maisons - Nancy. L'impact serait fort pour les communes de la vallée de la Moselle : fret jour et nuit, perte d'attractivité et baisse immobilière. Désaffectée depuis des décennies, la voie a pourtant été aménagée, comme récemment entre Maron et Neuves-Maisons (40 000 usagers par an).

Le conseil a majoritairement voté contre.

Délibération dite du quart

Les collectivités ne peuvent engager des dépenses avant le vote du budget qu'avec l'autorisation du conseil.

Pour les investissements dus à l'exercice précédent, l'assemblée peut ouvrir par anticipation, dans la limite du quart des crédits N-1. La mesure concerne les crédits nouveaux et supplémentaires de l'exercice précédent en précisant les montants pour reprise au budget.

Après vote unanime, le conseil autorise le maire à engager, liquider et mandater les dé-

penses d'investissement dans la limite de 269 860 €.

Autres délibérations

Fin du contrat avec la société d'éclairage public Pariset.

Mise en vente du 18 rue de Nancy à 197 000 €.

Soutien financier à une personne en difficulté.

500 En million d'euros, le coût estimé de la réouverture de la ligne ferroviaire. ■



Le projet de réouverture de la ligne ferroviaire s'inscrit d'autant plus dans l'actualité qu'à l'heure où la transition écologique s'impose. Le développement de déplacements décarbonés devient une priorité, tant pour le transport de voyageurs que pour celui des marchandises. Photo Corinne Garcia





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—NEUVES-MAISONS

Rue Aristide-Briand : une entrée de ville repensée

La réduction de la largeur de la chaussée a permis d'élargir un trottoir, qui accueillera une piste cyclable communale ralliant la voie verte.

Elle n'était pas prévue dans le plan de transformation de Neuves-Maisons. Mais la requalification de la rue Aristide-Briand, l'une des plus empruntées de la commune, est née d'une opportunité : la réfection de son enrobé, programmée par le Département en 2025. L'artère a donc été incluse « dans le projet global d'embellissement de la ville. Un schéma très végétalisé qui guidera tous les futurs chantiers pour lutter contre les îlots de chaleur et soutenir la biodiversité, » souligne le maire.

Outre la plantation d'arbres par le service environnement, le programme des travaux municipaux comprenait le déplacement des candélabres, effectué par les services techniques. La largeur de la chaussée, réduite pour « apaiser » la circulation, a permis d'élargir un trottoir. Il accueillera une piste cyclable communale ralliant la voie verte. Le nombre de

places de parking, réorganisées et pavées, « a augmenté le long de la rue tout en préservant la végétalisation », se félicite l'édile. Les passages piétons vont être marqués en mars.

En avril est prévue la plantation des espaces paysagers et l'aménagement de quatre quais de bus aux normes PMR (personnes à mobilité réduite), en lien avec la communauté de communes. L'installation de mobilier urbain sécurisera les passages piétons et la piste cyclable. Des potelets, à la place des actuels enrochements provisoires, interdiront le stationnement sauvage. Et « au courant du printemps, côté Pont-Saint-Vincent, il y aura un vrai aménagement de l'entrée de ville » annonce Cécile Kormann, cheffe de projet « petites villes de demain ».

Le projet a évolué pour tenir compte des observations des habitants, des commerçants et

des usagers. Le chantier, démarré le 22 septembre 2025, s'est notamment déroulé en conservant une voie de circulation, malgré le surcoût.

Restent la vitesse excessive, les stationnements inadaptés, la circulation de camions. La Ville rappelle que la réussite de cet ambitieux projet dépend aussi du respect porté à son chantier. ■



Cécile Kormann, cheffe de projet, et Julien Algisi, directeur des services techniques devant les jeunes plantations qui bordent la future piste cyclable. Photo Françoise Holweck





DU PAYS DE SEL AU SAINTOIS—FLAVIGNY-SUR-MOSELLE

La cour de l'école en cours de renaturation

La renaturation de la cour de récréation de l'école a commencé par la création d'îlots de fraîcheur végétalisés.

Après avoir supprimé 165m² de bitume étanche et enlevé 140 tonnes d'enrobé et de crasse, l'entreprise mandatée par la commune a installé 450 arbres, arbustes, vivaces et aromatiques. Aucune plante toxique n'est utilisée. Une noue a été créée, permettant la récupération et l'infiltration des eaux de pluie.

Deux passerelles ont été posées et des bancs ont été installés au pied des arbres. Ces

éléments sont en bois local Vosgien (du Douglas) et non traité chimiquement pour le bien-être des enfants.

Une petite mare, aménagée avec des nénuphars et des plantes aquatiques, complète ce décor. Différents abris et gîtes ont été installés (insectes et chauves-souris), sans oublier des nichoirs de la LPO (Ligue de protection des oiseaux) pour accueillir les mésanges, les rouges-gorges et d'autres oiseaux.

Les objectifs de cette réalisation sont de lutter contre les îlots de chaleur, de mieux gé-

rer les eaux de pluie, de valoriser la biodiversité et de créer un support pédagogique pour l'observation et l'apprentissage de la nature. ■



Les plantes aromatiques font partie intégrante de la nouvelle cour de l'école. Photo Geneviève Zambau



ACTUALITÉS DIVERSES



TOUL ET ENVIRONS—VILLEY-LE-SEC

Radio Déclic a 40 ans : « un pas reste à franchir, concrétiser une émission »

Questions à Jean-Pierre Bauwens et André Dejaune , coprésidents de l'ACT Radio Déclic

Vous venez de tenir l'AG de l'ACT Radio Déclic, qu'est-ce que l'ACT ?

« L'ACT, c'est l'association de la communication en terres de Lorraine qui a comme support Radio Déclic, qui diffuse sur trois fréquences FM, les 87.7 ; 101.3 et 89.6 sur le sud-ouest Meurthe-et-mosellan. On compte quatre salariés, deux volontaires en service civique et une vingtaine de bénévoles qui permettent à la radio de diffuser 24h/24h suivant une grille de programmation pérenne. Sa ligne éditoriale est basée sur le respect des personnes, l'humanisme, le pacifisme, la laïcité et l'environnement. »

Quel bilan dresse l'ACT sur l'année 2025 ?

« Pour 2025, l'ACT a réussi l'équilibre financier. Elle a investi dans l'achat de studios mobiles qui permettront d'être présent en direct sur tout le territoire. »

À qui sont réservés ces studios ?

« Dans l'idéal, ils sont au service des bénévoles qui, après un stage d'initiation à leur fonctionnement pourront s'en servir pour couvrir des événements. L'usage quotidien de smartphones permet de plus en plus aux bénévoles d'utiliser ses possibilités d'enregistrements : micro-trottoirs, créations orales... un autre pas reste à franchir, concrétiser une émission ce qui veut dire passer de l'enregistrement smartphone à l'ordinateur et se familiariser avec un logiciel de montage. C'est cette action qui sera prolongée cette année. »

Radio Déclic aura cette année 40 ans, qu'est ce qui est prévu ?

« Nous fêterons ces 40 ans à la cité des paysages de Sion les 27 et 28 juin. Vous pourrez écouter les témoignages de salariés et de bénévoles qui ont fait vivre la radio, lire des

comptes rendus parus dans L'Est Républicain sur les événements qui ont marqué l'ACT : toute l'actualité devenue cette année déclic midi, les actions culturelles et éducatives mises en place, celles en faveur de l'intégration et la lutte contre les discriminations, sans oublier l'environnement et le développement local. Il y aura aussi la fête. »

Pour mener à bien ses actions, à l'issue de l'assemblée générale, au CA de l'ACT ont été élus : Jean Pierre Bauxens, Vincent Birkel, Dominique Claudion, André Dejaune, Philippe Dubos, Alan Patinec et Jérôme Roisin. ■



Jean Pierre Bauwens , André Dejaune coprésidents de l'ACT ouvrent l'assemblée générale

